

RÉPUBLIQUE
MINISTÈRE



FRANÇAISE
DE LA GUERRE.

CROIX DE GUERRE

LOI DU 8 AVRIL 1915

LE MINISTRE DE LA GUERRE

certifie que

John P. Walker,

(formerly first lieutenant, Company B, 2d Field Signal Battalion, 1st Division, American Expeditionary Forces,

a obtenu la CROIX DE GUERRE pour Citation à l'Ordre de la Division

(Ordre N°14.735 "D", le 22 Mars 1919, G.Q.G., Armées Françaises de l'Est)

au cours de la Campagne 1914-1918 contre l'ALLEMAGNE et ses ALLIÉS

Fait à PARIS le 4 Décembre 1928.

Pour LE MINISTRE DE LA GUERRE,

Le COLONEL, Attaché Militaire

PO L'OFFICIER ADJOINT

J. B. A. Walker



Vu et enregistré
au Ministère de la Guerre
sous le N° E.U.8978

Vu pour autorisation du port de cette Croix
et enregistré à la Grande Chancellerie
de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
sous le N°

HONNEUR

1914-1918

PATRIE

N° 67,965
L. LECHAUDEL SC.

C.P. Raymond INV.